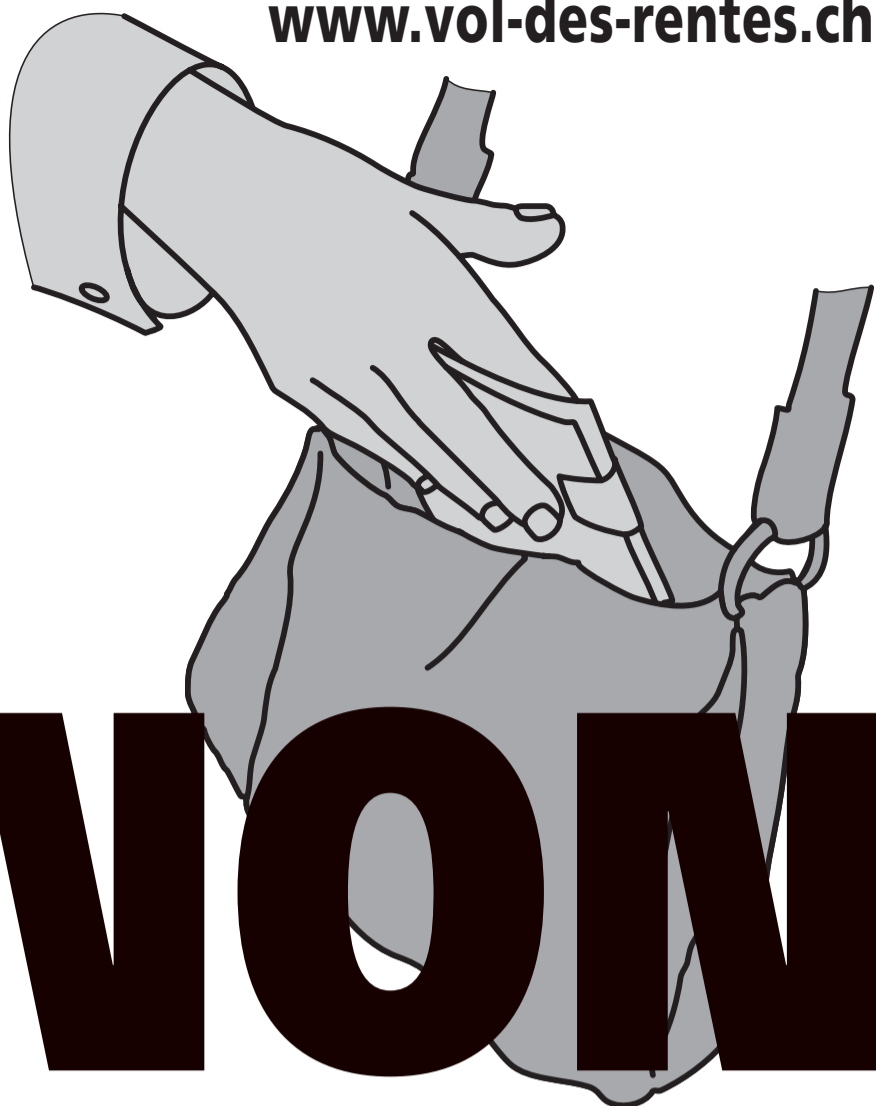


votation du 7 mars 2010

www.vol-des-rentes.ch



# NON

## au vol de nos retraites et des rentes d'invalides et survivants LPP

Ne travaillons pas pour enrichir les assureurs privés !

VOTONS NON AU VOL DE NOS RETRAITES LE 7 MARS 2010

La Constitution fédérale garantit la protection de nos revenus de retraité-e-s, **pas les profits des assureurs privés !**

VOTONS NON AU VOL DE NOS RETRAITES LE 7 MARS 2010

Ces derniers et leurs amis politiques nous disent qu'ils manquent 600 millions par an à nos caisses de pensions. **MAIS**, sans compter les frais de gestions du capital, **les frais administratifs des assureurs privés s'élèvent à plus de 640 millions par année, soit environ 400 francs par an et par assuré !**

Or une grande partie de ceux-là sont inutiles (publicité et commissions versées aux intermédiaires). Ainsi, les frais administratifs des institutions de prévoyance sans but lucratif ou des caisses autonomes, ou professionnelles gérées partiairement, sont de l'ordre de 60 à 120 francs par an et par assuré...

VOTONS NON AU VOL DE NOS RETRAITES LE 7 MARS 2010

La plupart des femmes savent qu'elles ne toucheront que de petites rentes du deuxième pilier, celui-ci reste le privilège d'hommes gagnant généralement bien leur vie. Ainsi plus de 50% des femmes âgées ont pour unique revenu l'AVS, alors que cette proportion s'élève à 15,3% chez les hommes. **La baisse des rentes accentue encore plus les inégalités entre les hommes et les femmes...**

**Journée nationale samedi 13 février**  
carrefour de Rive 15h

Comité unitaire référendum LPP:  
Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, SEV, SIT, SSP/VPOD, SYNA, Syndicom, UNIA,  
Les Verts, Parti socialiste genevois, Mouvement pour le socialisme, solidaritéS,  
Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités AVIVO,  
Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné,  
DAL (Défense des Aîné-e-s, des Locataires, de l'Emploi et du Social)

votation du 7 mars 2010

www.vol-des-rentes.ch



# NON

## au vol de nos retraites et des rentes d'invalides et survivants LPP

Ne travaillons pas pour enrichir les assureurs privés !

VOTONS NON AU VOL DE NOS RETRAITES LE 7 MARS 2010

La Constitution fédérale garantit la protection de nos revenus de retraité-e-s, **pas les profits des assureurs privés !**

VOTONS NON AU VOL DE NOS RETRAITES LE 7 MARS 2010

Ces derniers et leurs amis politiques nous disent qu'ils manquent 600 millions par an à nos caisses de pensions. **MAIS**, sans compter les frais de gestions du capital, **les frais administratifs des assureurs privés s'élèvent à plus de 640 millions par année, soit environ 400 francs par an et par assuré !**

Or une grande partie de ceux-là sont inutiles (publicité et commissions versées aux intermédiaires). Ainsi, les frais administratifs des institutions de prévoyance sans but lucratif ou des caisses autonomes, ou professionnelles gérées partiairement, sont de l'ordre de 60 à 120 francs par an et par assuré...

VOTONS NON AU VOL DE NOS RETRAITES LE 7 MARS 2010

La plupart des femmes savent qu'elles ne toucheront que de petites rentes du deuxième pilier, celui-ci reste le privilège d'hommes gagnant généralement bien leur vie. Ainsi plus de 50% des femmes âgées ont pour unique revenu l'AVS, alors que cette proportion s'élève à 15,3% chez les hommes. **La baisse des rentes accentue encore plus les inégalités entre les hommes et les femmes...**

**Journée nationale samedi 13 février**  
carrefour de Rive 15h

Comité unitaire référendum LPP:  
Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, SEV, SIT, SSP/VPOD, SYNA, Syndicom, UNIA,  
Les Verts, Parti socialiste genevois, Mouvement pour le socialisme, solidaritéS,  
Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités AVIVO,  
Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné,  
DAL (Défense des Aîné-e-s, des Locataires, de l'Emploi et du Social)